

Migrations et Genre

Les coûts et opportunités des migrations ne sont pas neutres en matière de genre. Reconnaître le rôle central du genre tout au long du processus et de l'expérience migratoire constitue le point de départ au développement et à l'exécution ultérieurs de politiques intégrant la dimension de genre qui protégeront les femmes tout en les autonomisant.

Entre protection et autonomisation

Les femmes ont toujours migré dans une proportion semblable aux hommes, couvrant à peu près 48,4 % du nombre de migrants à travers le monde¹, un pourcentage resté relativement stable ces dernières décennies.

Cependant, l'expression «féminisation des migrations» a été inventée pour décrire le phénomène croissant de migration indépendante des femmes depuis le début du 21^e siècle. Davantage de femmes migrent à présent de manière indépendante, à la recherche d'emplois plutôt que dans le cadre du regroupement familial.²

Néanmoins, les coûts et opportunités des migrations ne sont pas neutres en matière de genre.³ Hommes et femmes rencontrent des opportunités différentes et sont confrontés à des vulnérabilités sexospécifiques face aux violations des droits de l'homme, à l'exploitation et à la discrimination.

Par exemple, bien qu'elles couvrent légèrement moins de la moitié de l'ensemble des travailleurs migrants dans le monde, les femmes représentent 73,4 % de la main-d'œuvre domestique internationale.⁴ Moins visible et moins réglementée que la plupart des secteurs à dominance masculine, cette industrie expose les femmes à un risque d'exploitation accru. Les



situations de conflits et de déplacements illustrent davantage l'incidence accrue des violences et abus dont les femmes en mouvement font l'objet.

Inversement, la migration offre aussi aux femmes la possibilité de gagner en autonomie, en leur permettant d'accéder à l'emploi, à l'éducation et à des ressources financières. Les femmes instruites incapables de surmonter la discrimination en matière d'emploi dans leur propre pays peuvent migrer à la recherche d'une opportunité professionnelle plus susceptible de mieux exploiter leurs compétences, en particulier lorsqu'elles ne répondent pas à certaines attentes sexospécifiques, comme les mères célibataires, les femmes non mariées ou les divorcées.

De plus, les femmes peuvent avoir des motivations de migrer spécifiques au genre, telles que des pratiques traditionnelles préjudiciables, allant des mariages forcés à la mutilation génitale féminine/l'excision.

Sur une note plus positive, l'autonomisation des femmes à travers la migration peut également se traduire par un rôle accru des femmes dans des processus de développement. En termes d'impact développemental, des études⁵ menées sur le comportement d'envois de fonds ont suggéré que les femmes transfèrent une plus grande part de leurs revenus et qu'il pourrait y avoir un flux de transferts sociaux légèrement supérieur émanant des femmes migrantes.⁶

¹ ONU DAES 2017

² Ghosh, J. (2009) «*Human Development Research Paper 2009/04 Migration and Gender Empowerment: Recent Trends and Emerging Issues*», PNUD. Disponible sur : www.hdr.undp.org/sites/default/files/hdrp_2009_04.pdf

³ OIT 2013

⁴ ibid

⁵ Par exemple, S. Forbes Martin, «*Women and migration, Background paper for the Consultative meeting on migration, mobility and how this movement affects women*», Division de l'ONU pour l'avancement des femmes, 2 – 4 décembre 2003

⁶ Fleury, A. (2016) «*Understanding Women and Migration: A Literature Review*», Document de travail KNOWMAD. Disponible

Il peut être déduit des études disponibles et des pratiques actuelles que la compétence d'élaboration de politiques migratoires comporte deux volets : elle doit encourager des facteurs d'autonomisation tout en réduisant l'impact de la vulnérabilité.

Une analyse préliminaire souligne que, tandis que l'on aborde la vulnérabilité au moyen de politiques et de protocoles dédiés – par exemple, dans le domaine de la traite des êtres humains –, les mesures qui accroissent l'autonomisation et la fonction d'agent sont à la traîne.

La nécessité de politiques intégrant la dimension de genre

Reconnaître le rôle central du genre tout au long du processus et de l'expérience migratoires constitue le point de départ au développement et à l'exécution ultérieurs de politiques intégrant la dimension de genre.

La communauté internationale a reconnu l'importance de l'application au développement d'approches intégrant la dimension de genre, comme le démontre l'inclusion de cibles sexospécifiques dans les Objectifs de développement durable et ONU Femmes, un arsenal de recommandations pour la prise en compte des droits fondamentaux des femmes dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

De plus, les normes internationales relatives aux droits de l'homme et les cadres existants comprennent déjà des dispositions spécifiques aux migrantes et au moyen d'assurer leur protection. La Convention de l'ONU sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ainsi que la Recommandation générale du CEDAW n°26 concernant les travailleuses migrantes fournissent des bases essentielles à la gouvernance migratoire⁷ et

sur :
www.atina.org.rs/sites/default/files/KNOMAD%20Understaning%20Women%20and%20Migration.pdf

⁷ Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, adoptée le 18 décembre 1990, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2003. Disponible sur : www2.ohchr.org/english/bodies/cmw/cmw.htm

doivent être prises en considération et appliquées lors du développement de toute politique liée à la question des migrations.

Les politiques sont les mieux appropriées si elles répondent aux besoins à différents niveaux et ne traitent pas les migrants comme un groupe homogène. Les politiques en matière d'emploi, par exemple, devraient prendre en considération le mode de segmentation par sexe des marchés du travail et inclure des mesures relevant les défis liés au personnel domestique.

En outre, les agences qui traitent avec des migrants devraient fournir des structures distinctes, en particulier pour les femmes et filles seules, afin de réduire les risques d'abus. Pour ce qui est de la dimension de genre dans les migrations, il est important de reconnaître que la question est de changer la dynamique et les rôles prédéfinis entre hommes et femmes en vue de l'amélioration du développement.

Inclure une dimension de genre dans les politiques publiques revient à reconnaître que le développement ne peut être véritablement durable et inclusif que s'il englobe et promeut l'autonomisation totale sur les plans économique, social et politique ainsi que le leadership des femmes et des filles.⁸

L'approche MIEUX

En tant que dispositif de mise en place de capacités, MIEUX a soutenu à plus de 30 occasions depuis 2009 le développement de politiques publiques liées à la question des migrations.

Sur la base de cette expérience, MIEUX a pu témoigner de la façon dont la question du genre est souvent occultée ou incomprise en faveur d'approches neutres en matière de genre en raison d'un manque de recherche et de sensibilisation en la matière.

À travers des initiatives MIEUX pour la mise en place de capacités, le projet peut aborder cet angle et développer une compréhension plus

⁸ ONU Femmes (2016) « Recommandations sur la prise en compte des droits fondamentaux des femmes dans le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières – Conclusions de la Réunion du groupe d'experts à Genève »



solide de l'importance des approches intégrant la dimension de genre face à l'élaboration de politiques migratoires.

Dernièrement, l'initiative MIEUX a été impliquée dans des Actions intégrant la dimension de genre dans le développement de politiques, signe d'un glissement conceptuel progressif.

Le deuxième Plan national d'intégration 2018 – 2022 au Costa Rica, la future politique d'engagement de la diaspora en train d'être préparée au Madagascar, la Politique migratoire nationale en Sierra Leone ainsi que le développement de la Stratégie nationale Migration et Développement à Maurice ne sont que quelques exemples illustrant cette tendance.

COSTA RICA (2017)

Objectif

Analyse du contexte migratoire costaricain 2017 et développement du deuxième Plan national d'intégration 2018 – 2022.

Cadrage de la question du genre

L'OSC « Gender and Society Foundation » a reçu pour tâche de développer l'Analyse en utilisant une approche sexospécifique afin d'analyser des phénomènes migratoires liés au genre. L'Analyse appelle à des politiques intégrant la dimension de genre, abordant en particulier la violence sexiste.

Le deuxième Plan national d'intégration 2018 – 2022 inclut un accent spécifique sur la dimension de genre, qui reconnaît « l'existence d'écarts d'opportunités entre hommes et femmes, établis par la société. Cette approche implique également l'assurance d'une démarche différenciée pour les hommes et les femmes, en tenant compte des particularités propres à chaque sexe et des implications sociales qui en découlent. »

Les spécificités et besoins des migrantes, en particulier de celles victimes de violence, sont analysés et intégrés dans différentes actions stratégiques.

MADAGASCAR (2017 – en cours)

Objectif

Développement d'une politique d'engagement de la diaspora.

Cadrage de la question du genre

Le gouvernement malgache a produit une étude préliminaire intégrant des données ventilées par sexe sur la composition de la diaspora et des schémas d'envois de fonds.

Ces données fourniront une base solide pour que MIEUX propose des pistes en vue de formuler les objectifs et mesures spécifiques de la politique et d'exploiter au mieux les ressources disponibles pour la prise en compte de sexospécificités.

MAURICE (2018)

Objectif

Développement de la Politique nationale de Migration et de Développement, et du Plan d'action.

Cadrage de la question du genre

La politique inclut l'objectif visant à intégrer des aspects sexospécifiques dans la gestion des migrations et les politiques migratoires.

Une partie des mesures politiques vise à recueillir des données ventilées par sexe et à parvenir à une meilleure compréhension des besoins, intérêts et préoccupations spécifiques des migrants, hommes et femmes.

SIERRA LEONE (2017)

Objectif

Développement de la Politique migratoire nationale de la République de Sierra Leone.

Cadrage de la question du genre

La dimension de genre est considérée comme une question transversale clé à intégrer dans la gestion des migrations et dans la planification du développement. Il est clairement admis que « tandis que la migration touche différemment les

hommes et les femmes, la dimension de genre doit s'inscrire dans le cadre d'une politique efficace en matière de gestion des migrations ».

Des objectifs de politiques globales intégrant la dimension de genre sont fixés à la fois pour intégrer la dimension de genre dans la gestion des migrations et pour garantir que la politique migratoire profite aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Où nous situons-nous ?

Bien que ces développements soient toujours à leurs prémises, les réalisations de MIEUX peuvent être considérées comme un pas précieux vers la reconnaissance de la nécessité de la prise en considération du genre dans les politiques migratoires. Le chapitre suivant émet quelques recommandations pour les praticiens de la migration – dont MIEUX – impliqués dans des interventions, en cours ou à venir, de développement de politiques.

Politiques migratoires et genre : une piste potentielle

Sur la base de la mise en œuvre de précédentes Actions et du développement de plusieurs politiques migratoires, MIEUX émet les suggestions suivantes pour intégrer avec succès la dimension de genre dans les politiques migratoires.

Il faut poursuivre la recherche pour analyser en quoi des politiques sectorielles aux niveaux national et international touchent les femmes migrantes et la migration. **La dimension de genre doit faire partie intégrante** de la recherche sur la compréhension des causes fondamentales des migrations et sur la façon dont des politiques peuvent influencer des décisions de migration. Il faut également poursuivre la recherche **afin de mieux comprendre les facteurs d'incitation et d'attraction pour les femmes** et pour pouvoir aborder de manière améliorée les flux en résultant vers des régions spécifiques ou des catégories d'emploi.

L'inclusion des raisons multiples et complexes de la migration des femmes et les causes fondamentales sexospécifiques dans toutes les politiques développées dans des pays d'origine et de destination, et dans des ateliers thématiques.

La sensibilisation davantage aux **cadres mondiaux actuels et à la façon dont leur dimension de genre** influence les politiques nationales et doit y être intégrée.

L'inclusion des mesures politiques qui **augmentent la protection des migrantes**, telles que : le développement de systèmes de visas pour le personnel domestique et soignant (Allemagne, Italie et Royaume-Uni) ; l'extension de réglementations nationales en matière d'emploi au travail domestique ; ou des mesures réduisant la dépendance par rapport à l'employeur. Par exemple, de nouvelles règles en Suède permettent au candidat d'assister à un entretien d'embauche par le biais d'un visa de candidature.

La promotion du **renforcement de politiques de protection sociale** pour créer un contexte propice à l'autonomisation des femmes.

La fourniture des recommandations sur **la façon dont d'autres politiques sectorielles peuvent intégrer des éléments sexospécifiques**, comme l'amélioration du suivi et de la mise en application des normes en matière d'emploi pour réduire les pratiques discriminatoires sur le lieu de travail. Des politiques qui doivent inclure un aspect sexospécifique afin de soutenir l'autonomisation des femmes et la contribution positive au développement s'inscrivent en particulier dans les domaines suivants : soins de santé ; marché du travail ; investissement et finances ; développement et éducation.

En voyant en avant, **l'inclusion de points focaux sexospécifiques dans la mesure du possible et de ministères travaillant sur des questions liées au genre** est recommandée. Ces ministères peuvent délivrer des conseils sur la prise en compte de leurs plans d'action et documents stratégiques à des fins de cohérence. MIEUX a toujours adopté une approche multipartite dans le but d'assurer



la durabilité des politiques et d'améliorer la coopération entre différentes institutions.

Les organisations et institutions qui tentent d'intégrer des perspectives sexospécifiques dans leurs politiques doivent également viser des **stratégies sexospécifiques internes** afin de garantir non seulement que leur travail est ventilé par sexe, mais que l'institution dans son ensemble est sensible à cette approche. Cela assurera une mise en œuvre plus efficace des politiques à long terme.

Dans le cadre de l'intégration de la dimension de genre dans les politiques, il est important de ne pas assimiler « genre » à « femmes/filles », mais **de reconnaître que le genre est une question d'hommes et de femmes, et de changement de la dynamique entre eux**. Intégrer la dimension de genre consiste à trouver ensemble des avantages communs dans l'autonomisation des hommes et des femmes. Le genre ne doit pas être uniquement considéré comme un ensemble de questions à appliquer séparément à des politiques migratoires pour les hommes et les femmes.

La mise en place de capacités est nécessaire pour créer une plus large compréhension des avantages offerts par l'amélioration des structures et de la dynamique. MIEUX est un outil utile qui peut, d'une part, sensibiliser des pays partenaires à l'importance de l'inclusion de la dimension de genre dans ses activités de mise en place de capacités et, d'autre part, créer une plus solide compréhension de la pertinence d'inclure une perspective sexospécifique dans les politiques migratoires. Chaque intervention future doit inclure des dispositions sur la question du genre pour souligner son importance.

Cette publication a été produite dans le cadre de l'initiative conjointe Migration EU eXperts (MIEUX) de l'UE et de l'ICMPD, avec le soutien financier de l'Union européenne, et rédigée par Stephanie Berry (chargée de projet, ICMPD, Bruxelles) avec la contribution d'Oleg Chirita (coordinateur de programmes d'initiatives mondiales, ICMPD, Bruxelles), Luigi Fabbri (chargé de projet, ICMPD, Bruxelles) et Laura Zorrilla Fernandez (responsable Gestion des connaissances et Communications, ICMPD, Bruxelles). Son contenu relève de la seule responsabilité de MIEUX et ne peut en aucune façon être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne.

